

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) représentée par son Directeur Général, Mustapha Bakkoury, a déclaré le 25 juillet 2007, avoir cédé sur le marché de blocs, le 24 juillet 2007, 495.833 actions Sofac, au cours unitaire de 470,00 DH, franchissant à baisse les seuils de participation de 66,66% et de 50% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, la CDG détient 580.202 actions Sofac, soit 40,95% du capital de ladite société.

Contact CDVM :

Tel : 037 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma